



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 AVRIL 2023

N° C06_04_2023_02 - Rapports d'activités 2021 et 2022 du conseil de développement (annexes)

Annexe(s) :

- Rapport d'activités 2021

- Rapport d'activités 2022

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	71	11	-	8

Pour : - Abstention : - Contre : - Sans Participation : -

Date de convocation : 31 mars 2023

L'an deux mille vingt trois, le six avril, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BARRE Daniel, BARRE Gérard, SICAULT Jean-Claude, BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BERTON Jacques, BLAUD Philippe, BONNET Line, BOUCHEREAU Isabelle, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, CHARTIER Bernard, CHASSIN Julien, CHOURRÉ Gilles, CROMER Maïté, DELEZAY Gaëtan, DOLBEAU Alain, MARTIN Patrick, FOUCHE Etienne, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, GUERY Patrice, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HOELLINGER Gilbert, HUCTEAU Patrice, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LECULLIER Lysiane, LONGEAU Daniel, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NIVELLE Jean-Pierre, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POINT Jean-Luc, POUVREAU Lise, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SARRAZIN Nathalie, SUIRE Catherine, TEXIER Jérôme, MAUZE Marie-Madeleine, THIBAUT Evelyne, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VEQUE Marie-Claire, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BINET Frédérique (pouvoir donné à GAYET Olivier), BLANCHET Philippe (pouvoir donné à CACLIN Philippe), BOURDIER Christine (pouvoir donné à THIBAUT Evelyne), COUSIN Sylvie (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à SUIRE Catherine), DODIN Patrick (pouvoir donné à PICHON Gilles), FOUCHE Patrice (pouvoir donné à BRILLAUD Chantal), GABOREAU Bernard (pouvoir donné à NIVELLE Jean-Pierre), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), NOUREAU Dominique (pouvoir donné à HEURTEBISE-DANIAUD Murielle), ROUXEL Patricia (pouvoir donné à TROCHON Patrick)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BARILLOT Dorick, CAQUINEAU Emmanuel, DUPIN Jacques, FERRÉ Nicolas, HAYE Jean-Marie, JOUANNET Paul, PICARD Christian, VALERY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles PICHON

Rapports d'activités 2021 et 2022 du conseil de développement (annexes)

Annexe(s) :

- Rapport d'activités 2021
- Rapport d'activités 2022

Conformément à l'article L.5211-10-1 du Code général des collectivités territoriales, modifié par l'article 80 de la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019, « le conseil de développement établit un rapport d'activité, qui est examiné et débattu par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale ».

Les représentants du conseil de développement présenteront leurs rapports d'activités annuels lors du conseil communautaire de ce 6 avril 2023.

Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu le pacte de gouvernance de Mellois en Poitou adopté lors conseil communautaire du 27 mai 2021,

Vu la délibération du 21 octobre 2021 fixant le pacte de coopération entre le Conseil de développement et la communauté de communes de Mellois en Poitou,

Vu la délibération du 21 octobre 2021 modifiant la composition du Conseil de développement de Mellois en Poitou,

Vu la délibération du 24 février 2022 désignant les membres du Conseil de développement de Mellois en Poitou,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, décide de :

- PRENDRE ACTE des rapports d'activités 2021 et 2022 du conseil de développement.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Le président

Gilles PICHON

Fabrice MICHELET